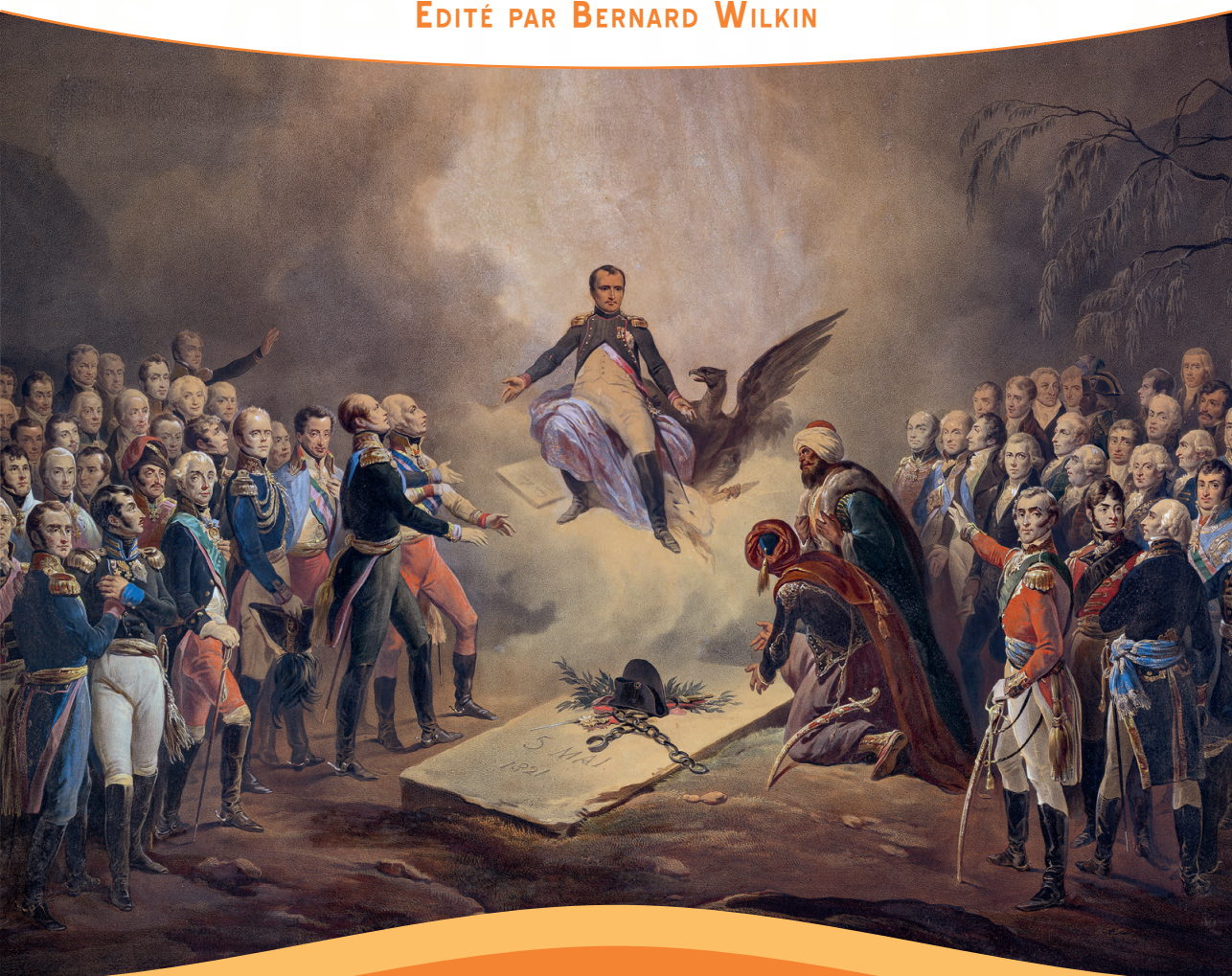


Le Crépuscule des adieux

De Fontainebleau à Sainte-Hélène

ÉDITÉ PAR BERNARD WILKIN



LE CRÉPUSCULE DES ADIEUX
DE FONTAINEBLEAU À SAINTE-HÉLÈNE

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME
ET
ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LES PROVINCES

STUDIA

173

ISBN : 978 94 6391 409 3

Archives générales du Royaume
D/2023/531/074

Numéro de commande: Publ. 6421

Archives générales du Royaume
2 rue de Ruysbroeck
1000 Bruxelles

La liste complète de nos publications est consultable sur notre page électronique
(<http://arch.arch.be>)

Le Crépuscule des adieux

De Fontainebleau à Sainte-Hélène

édité par

Bernard WILKIN

Bruxelles

2023

Tiré à part

Table des matières

Introduction – <i>Françoise TILKIN</i>	9
Napoléon et Liège, Liège et Napoléon – <i>Pierre GILISSEN</i>	11
Présence de Napoléon dans la France de la Restauration : la scène, l'encre et la terre – <i>Veronica GRANATA</i>	49
Un acquis du bicentenaire : une esquisse de Pierre Van Hanselaere sur la <i>Naissance du roi de Rome</i> rappelée à la vie – <i>Christophe BEYELER</i>	75
Le château de Fontainebleau de la Révolution à la chute du Premier Empire : décadence et renaissance (1789-1814) – <i>Arnaud AMELOT</i>	87
200 ans dans un grenier : la redécouverte des mémoires du hussard Jean Gheerbrant – <i>Bernard WILKIN et René WILKIN</i>	109
Le voleur volé ou la pseudo-restitution, en 1815, des œuvres enlevées aux pays belgiques et liégeois à la Révolution : autour des questions de décontextualisation-recontextualisation – <i>Pierre-Yves KAIRIS</i>	123
Les amnistiés de 1802 et la mort de Napoléon : amnésie et mauvaise posture. Le cas des Mémoires de Mme de Genlis et de la comtesse de Boigne – <i>Barnabé PIRET</i>	141
L'Europe en 1821 : le libéralisme émergent à l'épreuve du Congrès de Vienne – <i>Alain MARTIN</i>	157
Conclusions – <i>Philippe RAXHON</i>	181

Les amnisties de 1802 et la mort de Napoléon : amnésie et mauvaise posture. Le cas des Mémoires de Mme de Genlis et de la comtesse de Boigne

Barnabé PIRET – Assistant à l'Université de Liège

Pour qui s'intéresse à la littérature d'émigration et aux incidences que les événements politiques de la période révolutionnaire ont eues sur les récits des émigrés, l'influence de Napoléon Bonaparte sur le destin des exilés est un objet d'étude incontournable et passionnant. Autant sur le plan historique que littéraire, on peut considérer que le rôle qu'a eu Bonaparte en 1802 en amnistiant les exilés de la France a instauré un *avant* et un *après* qui trouvent des échos dans « l'existence quotidienne et les perspectives des émigrés¹ », dans les thématiques, les mises en intrigue des récits d'émigration, et, ce qui va nous intéresser tout particulièrement, dans la posture – ou la mauvaise posture – qu'occupent ces auteurs vis-à-vis du pouvoir politique. Avant de montrer en quoi les *Mémoires* d'anciens émigrés peuvent témoigner de problèmes posturaux à l'égard de la figure de Bonaparte, il n'est pas inutile de rappeler quelle a été la nature exacte de l'intervention de Napoléon et ce qu'elle a changé dans le destin des émigrés.

Dès le Consulat, la politique de Napoléon a entériné bon nombre d'acquis de la Révolution sous de nombreux aspects. Il n'en demeure pas moins qu'il a aussi été l'agent de l'apaisement et de la remise en ordre de l'État qui a été profondément bouleversé durant les années de la Terreur. Les dispositions prises par Napoléon à l'égard de l'Église catholique et des émigrés ayant fui la France durant la Révolution sont révélatrices de cette volonté de réconciliation qui anime le Premier Consul. Ainsi, le Concordat, qui est signé le 15 juillet 1801, met « fin à l'hostilité entre la France et l'Église² » et autorise les prêtres réfractaires exilés à rentrer en France. Un peu moins d'un an plus tard,

¹ CESEPPENTO I., « Les Romans d'émigration au féminin », dans : *Destins romanesques de l'émigration*, dir. Claire Jacquier, Florence Lotterie et Catriona Seth, Paris, Desjonquères, 2007, p. 277.

² BOFFA M., « Émigrés », dans : *Dictionnaire critique de la Révolution française*, t. II, dir. François Furet et Mona Ozouf, Paris, Flammarion, coll. « Champs histoire », p. 326. Cet article résume et explique efficacement l'histoire du phénomène d'émigration durant la Révolution. Il a été notre source d'information principale pour cette contextualisation historique. Pour une histoire complète de l'émigration, nous renvoyons à une référence essentielle du champ d'étude : Ghislain de Diesbach, *Histoire de l'émigration 1789-1814*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 1998 et 2007.

le sénatus-consulte du 26 avril 1802 va accorder l'amnistie générale aux émigrés. Afin de prendre toute la mesure du tournant politique qu'une telle décision représente, il faut aussi évoquer le traitement qui a été réservé aux émigrés durant la Révolution.

En l'espace de dix ans, de 1792 jusqu'à la fin du Directoire, un ensemble de lois et de moyens répressifs ont été progressivement adoptés par les assemblées révolutionnaires pour faire face à la fuite d'une partie de la population française dans les terres étrangères à la République. Jusqu'en 1791, les frontières sont ouvertes et laissent partir librement les premières vagues d'émigrés qui sont, pour la plus grande part, au début du phénomène migratoire en tous cas, des aristocrates contestataires qui rejoignent les princes en exil, les comtes d'Artois et de Provence. Par la suite, le climat d'insécurité et les vexations que subissent les opposants à la progression d'une version radicale de la Révolution accroissent le nombre des départs. En réaction, l'Assemblée, en novembre 1791, vote une loi qui « condamne à mort les émigrés qui ne seraient pas rentrés en France à la fin de l'année³ ». Au printemps 1792, le gouvernement fait dresser *La Liste générale par ordre alphabétique des émigrés de toute la République*. Cette liste sera complétée et enrichie jusqu'en 1800. En avril de la même année, une loi prévoit la confiscation des biens des émigrés. Cinq mois plus tard, on commence à vendre les propriétés des exilés, et, finalement, au printemps 1793, sous la Terreur, « un code général va définir le crime d'émigration et confirmer la peine de mort pour tous ceux qui tomberaient entre les mains de la République⁴. »

À la lumière de ces événements, on peut donc considérer qu'en 1802 Bonaparte hisse le drapeau blanc lorsqu'il favorise le retour de ces 120 000 Français expatriés. Mais il ne faut pas confondre cette bannière pacificatrice avec les drapeaux blancs de la monarchie française. Napoléon se méfie des Bourbons. Les frères de Louis XVI, entourés de leurs partisans les plus fidèles, vont former une cour étrangère et rivale jusqu'à la première Restauration, en 1814. Pour les émigrés qui ont cédé à la tentation de rentrer en France, c'est souvent pour comprendre avec amertume que leurs biens et leurs terres vendues légalement par l'État pendant la Révolution ne leur seront pas restitués à leur retour. Enfin, il faut rappeler que l'exécution du duc d'Enghien, un prince du sang, ordonnée par Bonaparte en mars 1804, représente un

³ BOFFA M., *art. cit.*, p. 320.

⁴ *Ibid.*

outrage aux sentiments monarchiques partagés par de nombreux nobles amnistiés.

De cette réconciliation en demi-teinte entre les anciens émigrés et l'État français dirigé par Napoléon va naître un rapport complexe qu'il convient d'interroger. Partant du constat que la situation était idéologiquement et matériellement inconfortable pour une partie des émigrés sous le Premier Empire, surtout s'ils conservaient un certain attachement à la monarchie, nous nous sommes demandé si les récits autobiographiques des émigrés amnistiés ne traduisaient pas quelquefois ce malaise. Or beaucoup d'entre eux, ne l'oublions pas, constituaient la partie la plus instruite de la population, ont pris la plume pour raconter leur vie, et principalement les événements qu'ils ont vécus durant la Révolution et la Restauration. Dès 1815, on voit se développer une importante vogue des Mémoires historiques. Cette fièvre des Mémoires, qui a connu son apogée dans les années 1820-1830⁵, était soutenue par un secteur éditorial très dynamique⁶. Il est évident que si le rapport des émigrés à l'Empire était parfois inconfortable durant le premier quart du siècle, le fait d'évoquer cette situation ambiguë dans un récit écrit sous la Restauration rend la situation narrative encore plus délicate.

Dans de telles conditions de rédaction, on peut s'attendre à ce que l'autobiographie des ex-émigrés déploie un ensemble de moyens rhétoriques, allant de l'autocensure jusqu'à l'expression d'un repentir, par exemple, lorsqu'il s'agit de raconter quels sentiments ils ont éprouvés quand ils ont obtenu des faveurs de Bonaparte. Ce sont ces dispositifs rhétoriques et formels que nous avons voulu examiner.

Quiconque fait des Mémoires d'émigrés son objet d'étude est confronté à une série d'obstacles : ces récits sont nombreux⁷, peu étudiés, ils ont rarement fait l'objet d'une édition contemporaine et sont l'œuvre d'auteurs aux profils politiques et aux parcours variés. Dans cette production abondante et problématique, nous avons retenu ceux qui étaient les plus susceptibles d'incarner un inconfort énonciatif. Deux présentaient un ensemble de

⁵ Ces récits historico-littéraires sont donc parfois produits trente ans après la prise de pouvoir de Bonaparte. Cet écart temporel implique que les émigrés les plus âgés, qui sont morts au début du XIX^e siècle, ont moins participé à ce retour mémoriel sur les événements.

⁶ ZANONE D., *Écrire son temps. Les Mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, PUL, 2006, p. 23.

⁷ Pour se faire une idée du nombre des émigrés qui ont participé à cette mode des mémoires historiques, on peut se reposer sur la recension bibliographique de Ghislain de Diesbach dans son *Histoire de l'émigration*. Il indique 112 émigrés mémorialistes. Parmi ces titres, un nombre non négligeable d'œuvres non éditées appartiennent aujourd'hui à des propriétaires privés et sont pour cette raison difficilement consultables.

caractéristiques communes qui les rendent particulièrement dignes d'attention. Il s'agit des *Mémoires* de M^{me} de Genlis⁸ et de ceux d'Adèle d'Osmond, comtesse de Boigne⁹. Autre intérêt de ces œuvres : elles font partie de ce petit groupe de Mémoires d'émigrés féminins dans une production qui est essentiellement masculine¹⁰. Ces écrits féminins ont non seulement été moins étudiés¹¹ par la critique littéraire, mais ils offrent aussi un regard spécifique sur la période napoléonienne, puisque, contrairement à beaucoup de leurs homologues masculins, qui ont intégré l'armée impériale en tant qu'officiers, les femmes n'ont pas été des acteurs et témoins directs des campagnes militaires de Bonaparte.

Un autre trait commun de ces deux œuvres est qu'elles évoquent toutes deux le déclin de l'Empire et qu'elles s'intéressent à la mort de Napoléon, ce qui est assez exceptionnel. Lorsqu'on dépouille la littérature mémorielle produite sous la Restauration, on voit rapidement que les anciens émigrés ne prêtent qu'assez rarement attention à ces événements, ou alors de façon très expéditive, dans un récit pauvre et factuel. Ce n'est pas le cas de ces deux auteures qui s'attardent sur les dernières heures de l'Empire et de l'Empereur bien davantage que la plupart des autres mémorialistes de leur milieu. Ces

⁸ GENLIS S.-F., *Mémoires inédits sur le dix-huitième siècle et la Révolution française*, Paris, Ladvocat, 1825. Il existe une anthologie contemporaine de ces Mémoires, éditée par Didier Masseur : GENLIS S.-F., *Mémoires*, éd. Didier Masseur, Paris, Mercure de France, 2004.

⁹ BOIGNE A., *Récits d'une tante. Mémoires de la comtesse de Boigne*, Paris, Émile-Paul frères, 1921. Les *Mémoires* d'Adèle d'Osmond (1781-1866), comtesse de Boigne, ont été écrits durant la Monarchie de Juillet, soit entre dix et vingt ans après la rédaction de ceux de M^{me} de Genlis (1746-1830). Les deux auteures n'appartiennent pas à la même génération. M^{me} de Genlis a vécu sous l'Ancien Régime durant les quarante premières années de sa vie, et elle a été un observateur mature de la période révolutionnaire. Adèle d'Osmond, née à la fin du siècle, n'était qu'une enfant à cette époque. Les Mémoires étant un genre qui demande un certain recul par rapport aux événements historiques que l'on raconte, recul impliquant bien souvent le sentiment d'être arrivé à la fin de sa vie, voire d'appartenir déjà à un monde englouti, le narrateur s'adressant alors d'*outré-tombe* à ses contemporains, on ne peut dès lors s'étonner de ce décalage des temps de l'écriture. Le délai entre le temps de l'écriture et celui de la publication est un autre aspect important qui différencie ces deux œuvres. Les Mémoires de M^{me} de Genlis sont publiés de son vivant, dès 1825, chez Ladvocat, tandis que l'œuvre de la comtesse de Boigne reste dans le secret des archives familiales jusqu'à sa publication en 1907. L'auteure dédie d'ailleurs son manuscrit à ses neveux. Ce souhait d'une diffusion limitée au strict cercle familial explique aussi le titre qu'elle donne à son œuvre : *Récits d'une tante*.

¹⁰ En nous référant de nouveau à la précieuse recension de Ghislain de Diesbach, nous comptons vingt-trois mémoires de femmes ayant vécu l'émigration, contre quatre-vingt-neuf mémoires d'auteurs masculins.

¹¹ L'on peut expliquer ce silence critique par le gommage qu'a opéré l'histoire littéraire des XIX^e et XX^e siècles de la littérature féminine de leur temps. Voir à ce sujet : REID M., « Avant-propos », dans *Madame de Genlis. Littérature et éducation*, dir. François Bessire et Martine Reid, Rouen, PURH, 2008, p. 9-14.

épisodes nous semblent être des lieux sensibles par excellence, où une auteure qui se dit monarchiste peut être amenée à sonder et à justifier ses positions idéologiques et à adopter une posture stratégique qui ne compromettra pas l'image qu'elle souhaite renvoyer d'elle-même, lorsqu'elle publie son récit sous la Restauration. Ce sera surtout le cas de M^{me} de Genlis. Nous verrons que la situation d'Adèle de Boigne est un peu différente.

En premier lieu, nous observerons M^{me} de Genlis se positionner par rapport à l'événement de la mort de l'Empereur qu'elle raconte, puis nous comparerons son récit à celui de la comtesse de Boigne.

1. Madame de Genlis à la source du Léthé

Nous l'avons signalé plus haut, la mort de l'Empereur à Sainte-Hélène le 5 mai 1821 n'a eu que peu d'échos dans les Mémoires des anciens émigrés. Dans la centaine de Mémoires que nous avons dépouillés, il n'y avait qu'une dizaine d'auteurs qui abordaient ce sujet, bien souvent pour en faire un repère temporel dans la matière mémorielle et non pour amener un commentaire étoffé. M^{me} de Genlis, la comtesse de Boigne et Chateaubriand, sont donc des exceptions dans le genre. À titre de comparaison, les anciens émigrés accordent par contre souvent une importance considérable à l'assassinat du duc de Berry, qui a eu lieu en février 1820, c'est-à-dire un peu plus d'un an avant la mort de Bonaparte. On pourrait voir dans ce silence général un déni historique, une dynamique qui vise à l'effacement dans l'Histoire de celui qui a entravé le retour de la monarchie des Bourbons. Il s'agit peut-être aussi d'une précaution narrative, étant donné que remplacer par la thématique n'est pas sans risque : elle amène inévitablement, par sa valeur tragique et politique, à un positionnement idéologique que tous ces auteurs de mémoires ne sont peut-être pas prêts à afficher.

Venons-en précisément à Mme de Genlis. Le passage de ses *Mémoires* consacré à la mort de Napoléon offre un cas particulièrement intéressant de malaise postural. Selon Jérôme Meizoz, la *posture d'auteur* est « la manière dont un auteur se positionne singulièrement, vis-à-vis du champ littéraire dans l'élaboration de son œuvre¹². » Meizoz distingue deux dimensions où peut être étudiée la posture d'un auteur : la dimension non-discursive (l'ensemble des conduites non verbales de représentation de soi : vêtements, allures, etc.) et la dimension discursive, appelée l'*ethos* discursif¹³. C'est la posture dans sa

¹² MEIZOZ J., « Ce que l'on fait dire au silence : posture, *ethos*, image d'auteur », dans : *Argumentation et Analyse du discours* [en ligne], 3/2009, p. 4.

¹³ MEIZOZ J., « "Postures" d'auteur et poétique (Ajar, Rousseau, Céline, Houellebecq) », dans *Vox-poetica* [en ligne].

dimension discursive qui concerne notre étude. Quant au *malaise* postural, nous le définissons comme un discours dont les conditions d'énonciation ou la motivation (on pense par exemple à des intérêts financiers, symboliques, politiques, etc.) contrarient la posture forgée au préalable par un auteur¹⁴. Pour comprendre comment se dessine le malaise postural que M^{me} de Genlis a pu éprouver en évoquant la mort de Napoléon dans ses *Mémoires*, il n'est pas inutile de rappeler quelques éléments biographiques :

S'il y a une émigrée à qui le règne de Bonaparte a profité, c'est bien M^{me} de Genlis. Cette femme de lettres, qui est née en 1746, a été, durant les dix années qui ont précédé la Révolution, le gouverneur des enfants de la maison d'Orléans, parmi lesquels on compte le futur roi Louis-Philippe. Elle évoluait alors dans le milieu du Palais-Royal, qui était un foyer de l'opinion libérale avant la Révolution. Même si elle a adhéré tout d'abord aux principes premiers de la Révolution, elle a été forcée de quitter la France en novembre 1792, au début de la Terreur. Pour elle, l'émigration a été une expérience très solitaire, parce que ses rapports avec Philippe Égalité et les milieux orléanistes la rendaient suspecte aux yeux des communautés d'émigrés contre-révolutionnaires¹⁵. Finalement, à force d'instances, elle obtient, en mars 1800, l'autorisation du Premier Consul de quitter Berlin où elle résidait pour rentrer en France¹⁶.

Les faveurs de Bonaparte à son égard ne vont pas s'arrêter là. Lorsqu'elle rentre en France, M^{me} de Genlis, qui est inscrite sur la *Liste des Émigrés*, n'a pas récupéré ses propriétés qui ont été vendues durant la Révolution ; elle est donc sans ressources et vit médiocrement de sa plume¹⁷. La première aide importante qu'elle obtient du Consul est un logement confortable à l'Arsenal, dans lequel elle emménage en 1802 et qu'elle ne quittera qu'en 1811. Elle y réunit progressivement un petit cercle d'intellectuels, appelé le « salon des inséparables » où l'on soutient le régime de Bonaparte. C'est cependant au

¹⁴ Nous avons consacré notre mémoire de fin d'études à la question du malaise postural dans les *Mémoires* de Madame de Genlis. Nous montrons dans ce travail que le récit parvient à déjouer un danger postural qui naît d'une tension entre la posture préalable d'antiphilosophe de l'auteure et d'un intérêt publicitaire à raconter ses fréquentations avec Voltaire et Rousseau dans ses *Mémoires*. Voir : PIRET B., *Quand la « Mère de l'Église » rencontrait les philosophes. Mauvaises fréquentations et images de soi dans les Mémoires inédits de M^{me} de Genlis*, Université de Liège, Master Thesis Online [en ligne], 2019.

¹⁵ DIESBACH G., *op. cit.*, p. 369.

¹⁶ BROGLIE G., *Madame de Genlis*, Paris, Perrin, 1985, p. 308-309.

¹⁷ C'est d'ailleurs à partir de 1800 que la carrière littéraire de l'auteure va véritablement décoller. Voir : REID M. « Madame de Genlis dans le champ éditorial de son temps », dans : *Revue de la BNF*, v. 42, n° 39, Paris, 2011, p. 39-45.

printemps 1805 que Napoléon, désormais Empereur, s'attache davantage M^{me} de Genlis, puisqu'il lui offre une pension de 6 000 francs, en échange de quoi il demande à la femme de lettres de lui écrire tous les quinze jours sur des sujets variés. C'est ainsi que va naître une surprenante correspondance entre l'hôtesse de l'Arsenal et Napoléon.

Voyons à présent comment M^{me} de Genlis, qui a bénéficié de tant de faveurs de Napoléon, traite l'épisode de la mort de ce dernier :

On reçut à Paris la nouvelle certaine de la mort de Bonaparte ; cet événement, à ma grande surprise, ne fit aucune espèce de sensation. Cependant ce même homme, qui mourut si obscurément au fond d'une petite île, fut le même qui exerçoit, il y avoit peu d'années, une puissance formidable, et qui, maître impérieux de l'Europe, remplissoit l'univers entier du bruit éclatant de ses conquêtes et de ses exploits !..... Il y auroit sur ce sujet de belles réflexions morales à faire sur les *grandeurs illégitimes*¹⁸, qui peuvent s'épuiser si vite ! Elles ressemblent à ces eaux impétueuses dont l'apparition et la force causent tant d'étonnement, mais qui se tarissent et disparaissent tout à coup, parce qu'elles n'ont point de source¹⁹.

On aperçoit que, loin de s'émouvoir de cette nouvelle, M^{me} de Genlis s'empare de l'événement avec une hauteur analytique dont le ton est celui d'une moraliste. Or, il ne faut pas perdre de vue qu'en plus d'être romancière, M^{me} de Genlis est une des têtes de proue de l'apologie chrétienne du début du XIX^e siècle et est également l'auteure de nombreux ouvrages moraux²⁰. Il n'y a ici aucune place laissée au pathos ou à l'analyse de ses propres sentiments. L'événement vient nourrir une réflexion sur les vanités des ambitions terrestres. La comparaison qu'elle établit, à la fin du passage, entre l'oubli des grandeurs illégitimes et le tarissement des torrents accidentels attire particulièrement l'attention. En fait, en employant l'image des « eaux qui n'ont pas de source », la mémorialiste légitimise le phénomène de permanence, de continuité dans l'histoire politique, c'est-à-dire la dynastie des Bourbons, elle montre que le paradigme révolutionnaire engendre des régimes déracinés, voués à une violence éphémère et puis à l'oubli. Le silence et l'indifférence des Parisiens qui apprennent la nouvelle de la mort de

¹⁸ C'est l'auteure qui souligne.

¹⁹ GENLIS S.-F., *op. cit.*, t. VII, p. 115.

²⁰ Parmi les ouvrages moraux ou apologetiques de l'auteure, on compte par exemple *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie*, Orléans, Couret de Villeneuve, 1787 ; *Les Nouveaux Contes moraux*, Paris, Maradan, 1804.

l'Empereur déchu sont opposés au tumulte des années de l'Empire. M^{me} de Genlis fait donc valoir la mémoire publique comme l'agent révélateur de ce qui est digne ou non d'entrer dans l'Histoire. Et ce faisant, elle témoigne aussi de sa lucidité supérieure en se distinguant des foules, puisqu'elle se dit très surprise par ce silence.

Cette préférence marquée pour une lignée de monarques légitimes, ancrée dans l'histoire de France n'apparaît pas ici pour la première fois dans le récit de M^{me} de Genlis. Plus tôt dans ses *Mémoires*, lorsqu'elle évoque la chute politique de Napoléon et le retour des Princes à Paris en 1814, la narratrice exprime déjà ces idées de façon moins imagée. Elle oppose là aussi les turbulences du règne de l'Empereur au retour à un climat plus serein :

[...] Napoléon, à cette époque, avoit perdu tous ses partisans : la fin de son règne avoit anéanti tout le prestige de ses exploits et de ses grandeurs passées ; après les terreurs qu'on venoit d'éprouver, on jouissoit délicieusement du calme et de la surprise que causoient la modération et la conduite des alliés, dont les soldats, grâce à leurs chefs, se conduisirent, dans Paris, d'une manière véritablement admirable. C'est ce qu'on a trop oublié depuis. Les idées royalistes se rétablirent, comme par miracle, et presque universellement ; quant à moi, qui les ai toujours eues, comme le prouvent tous mes ouvrages, je vis rentrer l'auguste famille des Bourbons avec une joie inexprimable ; il m'étoit impossible de voir avec indifférence les descendants de Louis IX, de Louis XIV et de Henri le Grand²¹.

Un peu plus loin, la comtesse donne une nouvelle preuve de son allégeance à l'égard de la monarchie restaurée :

[...] Lorsque le roi fut arrivé, il fit annoncer qu'il recevrait toutes les femmes qui jadis avoient été présentées : je n'avois jamais mis le pied à la cour de Napoléon ; mais je crus devoir aller me présenter une fois à celle de notre roi légitime : j'allai en effet lui rendre mes hommages, et je n'y suis pas retournée depuis²².

On notera ici l'opposition significative entre la locution verbale « mettre le pied » qui s'attache à la cour de Napoléon et « se présenter » qui concerne la

²¹ GENLIS S.-F., *op. cit.*, t. VI, p. 63.

²² *Idem.*, p. 65.

cour de Louis XVIII. *Mettre le pied* donne l'image de la cour impériale comme d'un lieu déshonorant et infréquentable.

De plus, cette forme verbale donne l'initiative du mouvement à celui qui « met le pied » et montre que c'est donc par choix que M^{me} de Genlis s'est tenue à l'écart de ce milieu. En revanche « devoir aller se présenter » et « rendre mes hommages » traduisent la soumission et le respect de la comtesse. Dans ses *Mémoires*, en 1825, M^{me} de Genlis adopte donc une posture de royaliste très affirmée quand il s'agit de raconter le déclin de Bonaparte qui l'a pourtant tirée de l'exil et de la misère.

2. Les *Mémoires* de tante Adèle : compromission en toute discrétion

Regardons à présent la manière dont la comtesse de Boigne rend elle aussi compte de la mort de l'Empereur dans ses *Mémoires*. La comtesse de Boigne, même si elle a des points communs avec M^{me} de Genlis, est née quant à elle à la fin du siècle, en 1781. Elle est donc enfant lorsqu'elle émigre en Angleterre, et elle ne revient en France qu'en 1804. Sous l'Empire, elle fréquente les milieux royalistes, mais aussi Germaine de Staël, Madame Récamier et le milieu de Coppet, mais elle a aussi ses entrées à la cour impériale. Sa position n'est donc pas aussi compromettante que celle de M^{me} de Genlis, mais il est assez instructif de comparer son récit de la mort de Napoléon à celui de l'hôtesse de l'Arsenal. Voici ce que la comtesse de Boigne raconte :

Le 5 mai 1821, Napoléon Bonaparte exhalait son dernier soupir sur un rocher au milieu de l'Atlantique. La destinée lui avait ainsi préparé le plus poétique des tombeaux. Placée à l'extrémité des deux mondes, et n'appartenant qu'au nom de Bonaparte, Sainte-Hélène est devenue le colossal mausolée de cette colossale gloire ; mais l'ère de sa popularité posthume n'avait pas encore commencé pour la France.

J'ai entendu crier par les colporteurs des rues : *La mort de Napoléon Bonaparte, pour deux sols ! ; son discours au général Bertrand, pour deux sols ! ; les désespoirs de madame Bertrand, pour deux sols, pour deux sols !* sans que cela fit plus d'effet dans les rues que l'annonce d'un chien perdu !

Je me rappelle encore combien nous fûmes frappées, quelques personnes un peu plus réfléchissantes, de cette singulière indifférence... Combien nous répétâmes : « Vanité des vanités et tout est vanité ! ». Et pourtant la gloire est quelque chose, car elle a repris son niveau, et des siècles

d'admiration vengeront l'empereur Napoléon de ce moment d'oubli.

Je ne puis donner des détails particuliers sur les temps de son exil. Ils ne me sont arrivés que par des séides ou des détracteurs. J'ai connu quelques-unes des personnes qui l'ont accompagné, mais elles voulaient tirer parti de leurs paroles. Gourgaud prétendait vendre ses révélations, Bertrand exploiter sa fidélité. Ni l'un ni l'autre ne méritaient de confiance dans leurs récits. Encore moins pouvait-on se fier à ceux de sir Hudson Lowe qui, accablé du poids de sa responsabilité, avait compris sa mission fort gauchement. Il tracassait l'Empereur dans les détails et lui céda dans les choses essentielles.

S'il était possible de se faire une idée un peu juste sur l'ensemble de son existence à Sainte-Hélène, il me semble qu'elle a été composée de grandeur dans les souvenirs dont ses belles dictées font foi, et de petites choses dans les actions dont la correspondance avec sir Hudson Lowe fait aussi le témoignage.

Au surplus, l'Empereur avait ce caractère de l'omnipotence que, même au sommet de sa gloire et occupé à culbuter les empires, il trouvait encore le temps d'entrer avec chaleur dans des détails qu'un simple particulier aurait négligés sans scrupule. La puissance de Dieu soigne l'aile du moucheron.... Peut-être que ce que notre malveillance qualifiait de petitesse était-il l'excès de la force.

Lord Castlereagh, en entrant dans le cabinet de George IV, lui dit :

« Sire, je viens apprendre à votre Majesté qu'Elle a perdu son plus mortel ennemi !

— Quoi, s'écria-t-il, est-il possible ! *Elle* est morte ! »

Lord Castlereagh dut calmer la joie du monarque en lui expliquant qu'il ne s'agissait pas de la Reine, sa femme, mais de Bonaparte²³.

²³ BOIGNE A., *op. cit.*, t. III, p. 59-61.

À la lecture de cet extrait, on constate que le récit d'Adèle de Boigne converge avec celui de M^{me} de Genlis jusqu'au troisième paragraphe, puis qu'il s'en distingue nettement. En effet, la scène assez cocasse des marchands de nouvelles scandant « la mort de Bonaparte pour deux sous ! » ainsi que la remarque « sans que cela fit plus d'effet dans les rues que l'annonce d'un chien perdu » sont conformes à la description que faisait M^{me} de Genlis du désintérêt du public parisien pour cet événement. Dans les deux œuvres, cette observation conduit à la même réflexion morale, qui est « Vanité des vanités et tout est vanité ! », mais c'est aussi ici que les récits se distinguent, parce que, dans les *Mémoires* de M^{me} de Genlis, cette réflexion est le fait de la narratrice, elle est donc contemporaine au temps de la rédaction de ses souvenirs, c'est-à-dire quatre ans après la mort de Napoléon. En revanche, dans le récit de la comtesse de Boigne, ce sont des observations que la narratrice attribue au *moi raconté* qui a vécu les événements en 1821. Or, la narratrice, donc le *moi racontant*, dispose de plus de recul que sa consœur par rapport aux événements, puisqu'en fait elle prend la plume sous la Monarchie de Juillet, dans les années 1835-1840. Cette distance temporelle lui permet d'ajouter : « Et pourtant la gloire est quelque chose, car elle a repris son niveau, et des siècles d'admiration vengeront l'empereur Napoléon de ce moment d'oubli. » Nous sommes loin ici de l'image genlisienne du torrent momentané qui se tarit, faute de source. La comtesse de Boigne voit dans l'indifférence populaire des années 1820 une sorte d'éclipse mémorielle et se montre bien consciente de la pérennité de la renommée de Bonaparte.

On voit aussi que les termes qu'elle emploie pour parler de Napoléon et de sa mort sont bien plus élogieux que ceux de M^{me} de Genlis. « Mourir obscurément au fond d'une petite île » et « grandeurs illégitimes » chez M^{me} de Genlis deviennent chez Adèle de Boigne : « Sainte-Hélène est devenue le colossal mausolée de cette colossale gloire », ou encore « La puissance de Dieu soigne l'aile du moucheron » où l'omnipotence de Napoléon est divinisée. Mais comment expliquer ce ton favorable, alors que la position sociale de la comtesse de Boigne aurait dû la porter à être plus facilement hostile à Bonaparte que M^{me} de Genlis qui avait été si bien logée par lui dans les grands salons de l'Arsenal ? Il faut dire que la comtesse de Boigne faisait partie sous l'Empire de cercles royalistes qui ont été les premiers à sortir leur cocarde blanche lors du retour des Bourbons en 1814.

À vrai dire, l'on peut expliquer ce qui apparaît comme un paradoxe par la date d'écriture de ces *Mémoires* et par la nature du destinataire auquel cette œuvre s'adresse. La différence majeure entre ce texte et celui de M^{me} de Genlis est qu'il est publié lors de la Monarchie de Juillet. Or, l'opinion sous le règne de Louis-Philippe, même dans les cercles royalistes, n'était plus aussi

défavorable à l'élaboration d'une mémoire napoléonienne que sous la Restauration. Thierry Lentz note d'ailleurs que « Napoléon et le premier Empire figuraient dans les références symboliques de la monarchie "bourgeoise"²⁴ ». En pleine période romantique « la légende du grand homme battait son plein²⁵ ».

Par ailleurs, si les *Mémoires* de M^{me} de Genlis ont été publiés par l'éditeur Ladvocat et largement diffusés, Adèle de Boigne destine ce qu'elle nomme ses *écritures* à la bibliothèque familiale, il n'a pas été question de publier ces *Mémoires* qui ne seront dévoilés au grand public qu'en 1907. Il va de soi que cette réception très limitée de l'œuvre a pu être favorable à cet affranchissement idéologique que nous observons.

Il faut aussi reconnaître à la comtesse de Boigne une propension à adopter un regard autocritique qu'on ne rencontre que très rarement dans les *Mémoires* de M^{me} de Genlis, cette dernière préférant se défendre par la justification plutôt que par le repentir ou la confession. La comtesse de Boigne a elle aussi assisté à l'arrivée des princes alliés et du comte d'Artois à Paris en avril 1814, mais contrairement à M^{me} de Genlis qui observe l'arrivée du futur Charles X parmi la foule du boulevard²⁶, la comtesse de Boigne observe la scène depuis son appartement, entourée d'officiers des armées étrangères. Elle fait véritablement partie de ces cercles politiques qui ont célébré la chute de Napoléon. Voyons comment elle raconte cette période :

Le vendredi, de bonne heure, Monsieur de Nesselrode nous fit dire que les souverains iraient à l'Opéra. Aussitôt voilà nos gens en campagne pour avoir des loges et nous y trouver en force. Les fleuristes furent mises en réquisition pour nous fournir des lis ; nous étions coiffées, bouquetées, guirlandées. Les hommes avaient la cocarde blanche à leur chapeau. Jusque-là tout était bien. J'ai la rougeur sur le front de devoir raconter comme française l'attitude que nous eûmes à ce spectacle.

D'abord, nous commençâmes par applaudir l'empereur Alexandre et le roi de Prusse à tout rompre ; ensuite, les portes

²⁴ LENTZ T., *La Mort de Napoléon. Mythes, légendes et mystères*, Paris, Perrin, 2009, p. 76.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ GENLIS S.-F., *op. cit.*, t. VI, p. 61 : « J'ai été témoin de l'entrée de Monsieur [Charles X] à Paris ; j'allai à pied sur le boulevard me mêler dans la foule qui l'attendoit pour le voir passer ; il étoit à cheval, il avoit une bonne grâce charmante, un maintien parfait, et l'expression de physionomie la plus touchante ; il y avoit dans toute sa personne quelque chose de chevaleresque, de loyal qui rappeloit Henri IV, et qui gagnoit tous les cœurs. »

de nos loges restèrent ouvertes et, plus il pouvait y entrer d'officiers étrangers, plus nous étions foulées, plus nous étions contentes. [...]

Les partis se persuadent trop facilement qu'ils sont *tout le monde*. Nous aurions pu nous convaincre l'avant-veille que nous n'étions qu'une fraction minime de la nation, et pourtant nous allions de gaieté de cœur affronter les sentiments honorables du pays et blesser cruellement l'armée. Cette aigle, qu'elle avait portée victorieuse dans toutes les capitales d'Europe, nous semblions l'offrir en holocauste aux habitants de ces mêmes capitales qui, peut-être, ne nous honoraient guère de cette apparence de sentiments antinationaux²⁷.

Dans ce passage, la rougeur du front de la mémorialiste, qui raconte l'événement en 1835, contraste avec la blancheur des cocardes qui l'entouraient naguère. La voix qui raconte ne craint pas de critiquer les sentiments du moi raconté. Chez M^{me} de Genlis, la rétrospection n'amène pas à une discordance entre la personne du narrateur, le *racontant*, et le *moi raconté*. Il y a dans son récit une univocité des sentiments présents, du temps de l'écriture, et des sentiments passés, du temps de l'événement. Cette univocité constitue une défense efficace contre les accusations de trahison ou d'opportunisme. Elle est sans doute l'expression d'un malaise postural qui est efficacement muselé par le récit.

Le regard autocritique de la comtesse de Boigne surgit encore à la fin du passage qu'elle consacre à la mort de Bonaparte, lorsqu'elle écrit : « peut-être ce que notre malveillance qualifiait de petitesse était-il l'excès de la force²⁸. » Pourtant, si l'on observe une pointe de regret, on ne peut pas parler d'autoflagellation pour autant. Le discours de la narratrice, lorsqu'il juge médiocres ou aveugles les sentiments ou les opinions du moi raconté, atténue la responsabilité individuelle en l'intégrant dans un groupe d'opinion. La faute est toujours collective : « combien *nous* répétâmes », « *notre* malveillance », « nous semblions l'offrir en holocauste. »

De plus, si certains termes, nous l'avons vu, encensent la mémoire de Napoléon, le texte est loin d'employer une tonalité pathétique pour parler de la mort de l'Empereur. L'anecdote amusante sur la méprise du roi George IV, à la fin de l'extrait, est la marque d'une distance émotionnelle et d'une légèreté

²⁷ BOIGNE A., *op. cit.*, t. I, p. 306.

²⁸ *Idem*, t. III, p. 61.

de ton qu'on n'aurait sans doute pas trouvées dans le récit d'un réel partisan et admirateur de Bonaparte.

3. Conclusion

À l'issue de cette étude, nous avons eu l'opportunité d'examiner une problématique qui tient à la spécificité générique du récit qui s'empare d'un événement aussi marquant que celui de la mort de Napoléon Bonaparte. Les *Mémoires historiques*, nous dit Damien Zanone, ont cette liberté que n'a pas la pratique de l'histoire contemporaine, d'être « libérés du tourment méthodologique qui plombe les historiens d'aujourd'hui²⁹ ». Ils racontent les événements avec leur vision subjective, c'est un « je, ici, et maintenant » qui s'exprime³⁰, qui a bien souvent été le témoin des événements racontés. Cela implique une certaine aisance méthodologique, mais aussi ce revers dangereux que leur énonciation peut mettre la personne biographique du narrateur en péril, en mauvaise posture à l'égard du public de l'époque qui reçoit l'œuvre.

Dans le cas de *Mémoires d'anciens émigrés*, l'épisode de la Mort de Napoléon est un lieu sensible où ce péril postural est activé. Même si aucune de nos deux mémorialistes n'a assisté personnellement à l'événement, on a vu qu'à la fois la situation des auteurs sur l'échiquier idéologique et politique de leur temps et l'image qu'elles donnent d'elles-mêmes ailleurs dans le récit, où elles ont été cette fois les témoins de l'histoire, va les placer inévitablement dans une situation délicate lorsqu'il s'agit de commenter cet événement historique.

L'analyse du discours aura permis d'observer dans le cas des *Mémoires* de M^{me} de Genlis quel arsenal de procédés défensifs elle déploie pour préserver une posture de « monarchiste » lorsque plane, sous la Restauration, sur elle le spectre inquiétant de l'imposture et de la trahison. On retiendra, par exemple, l'absence de pathos. Par la suite, en comparant le récit de M^{me} de Genlis à celui de la comtesse de Boigne, et en soulignant leurs divergences, on a montré que, en l'absence de l'acte de publication, le récit mémoriel est en partie délivré de cette contrainte posturale, ce qui ouvre la voie à une démarche autocritique.

Ce qu'on peut dire pour conclure, c'est que ce n'est pas sans raison que, dans ces deux *Mémoires* en particulier, l'événement de la mort de Napoléon, qui a pourtant été une des pierres angulaires de la construction de la légende impériale, a échappé au silence généralisé que lui ont réservé la majeure partie des émigrés. Cet épisode est investi de façon très intéressée par M^{me} de Genlis,

²⁹ ZANONE D., *op. cit.*, p. 161.

³⁰ *Ibid.*

puisqu'il fait partie intégrante de son entreprise d'autojustification, tandis qu'il intègre sans risque l'ouvrage de la comtesse de Boigne, étant donné que celui-ci devait rester protégé dans le secret des archives familiales. Les anciens ennemis de la Révolution, émigrés en leur temps puis amnistiés et quelquefois aidés par Napoléon, prolongeront donc l'exil de Sainte-Hélène par une proscription mémorielle.



6 4 2 1

ISBN 978-94-6391-409-3



9 7 8 9 4 6 3 9 1 4 0 9 3

Illustration de la couverture : l'Apthéose de Napoléon.
Fondazione Museo Giauco Lombardi de Parme.